

Garder son entreprise... et le moral

Une association, le centre des jeunes entrepreneurs de l'Essonne, aide les jeunes créateurs à ne pas perdre le moral et à éviter les plus grosses erreurs.

L'association Centre des jeunes entrepreneurs de l'Essonne (CJ2E) est là pour permettre aux jeunes créateurs de se rencontrer et surtout « de parler de nos problèmes et difficultés », explique Pierre Cazin, secrétaire général. Créer son entreprise relève bien souvent du parcours du combattant. Cette association, présente dans l'Essonne depuis 1980, compte plus de 85 membres.

« Quand on voit les problèmes qui s'amoncellent, on peut vite "péter les plombs". Aller chercher de l'entraide auprès d'autres personnes qui rencontrent les mêmes soucis que nous redonne du punch », souligne Béatrice Gallois, jeune chef d'entreprise de secrétariat. Pour aider petits déjeuners, des déjeuners et des dîners à thème, comme l'anticipation

des crises, le développement commercial... sont régulièrement proposés. Un travail où la notion d'entraide et d'activation des réseaux de connaissance au sein de l'association joue son plein. « Lorsque l'on rencontre un problème, le simple fait d'en parler peu débloquer la situation. Quelqu'un dans l'association a peut-être déjà rencontré ce genre de difficultés et peut donc vous orienter rapidement », ajoute Pierre Cazin. Tous les sujets sont abordés, de la simple comptabilité, à la gestion des clients... Un volet psychologique est même prévu. Un rencontre traitera de l'équilibre mental du créateur.

« On n'est pas là pour que le jeune créateur d'entreprise conduise une Jaguar mais pour qu'il évite certaines erreurs de bases qui peuvent couler rapidement une entreprise », s'exclame

le secrétaire général. Le paiement de l'URSAAF, notamment la première année, peut être fatal, par exemple.

S. D.

• Pour tous renseignements : Centre des jeunes entrepreneurs de l'Essonne, à la Chambre de commerce et d'industrie, 2 cours Monseigneur Romero, BP 135 à Evry.
Tél. : 01.60.79.91.46.
Site internet : www.cj2e.asso.fr
Prochaine réunion, le 9 décembre, avec comme thème, le bail commercial.



Pierre Cazin et Béatrice Gallois.